

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 06 AVRIL 2023



Présents : Annie AGUADO, Frédérique BELLARDI, Sylvie CARRERE, Nicole CASTELLA, Isabelle CHEDEVILLE, Olivier ESCOT-SEP, Keinssi FAGBEMI ATCHADE, Jocelyne JOANDET, Myriam LAGARDE, Anna MECA, Sophie RIBUOT-MARION, Hind SALHI, Dominique ZYTYNSKI.

Procurations : Hélène AGUILLON à Isabelle CHEDEVILLE.

Absents excusés : Hélène AGUILLON, Yannick BOUBÉE, Severine BEARD.

Absents : Abderrahim ZEROUALI.

Révision des tarifs du service de téléassistance à compter du 01 mai 2023

Mme Isabelle CHEDEVILLE, Vice-Présidente du C.C.A.S. d'AUREILHAN présente à l'assemblée la proposition de révision des tarifs du service de téléassistance selon les barèmes ci-dessous, votés et acceptés à l'unanimité.

REVENUS MENSUELS POUR UNE PERSONNE SEULE		
Tranches	Tarifs à compter du 01 mai 2023	
	Appareil classique	Appareil avec détecteur de chute
Jusqu'à 714 €	10,00 €	14,00 €
De 715 € à 1 040 €	13,00 €	17,00 €
Supérieur à 1040 €	15,00 €	18,00 €

REVENUS MENSUELS POUR UN COUPLE				
Tranches	Tarifs à compter du 01 mai 2023			
	Appareil classique	Appareil avec détecteur de chute	Détecteur de chute supplémentaire	Télécommande classique (bracelet, médaillon) supplémentaire
Jusqu'à 1 214 €	10,00 €	14,00 €	GRATUIT	GRATUIT
De 1 215 € à 1 734 €	13,00 €	17,00 €	GRATUIT	GRATUIT
Supérieur à 1734 €	15,00 €	18,00 €	GRATUIT	GRATUIT

Délibération adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Transmission de la présente délibération :

- Au service du Contrôle de Légalité ;
- Au Service de Gestion Comptable de Tarbes.

A AUREILHAN, le 11 avril 2023



P.C.C.
La Vice-Présidente,

Isabelle Chedeville
Isabelle CHEDEVILLE

